

Concevoir le développement des territoires à une échelle pertinente et y intégrer les exigences environnementales

Concevoir le développement des territoires à une échelle pertinente et y intégrer les exigences environnementales

Enjeu

Le développement urbain de ces 40 dernières années cristallise un grand nombre des maux environnementaux actuels. La disponibilité foncière à des prix acceptables hors des communes "urbaines" génère un éloignement toujours plus important des lieux de résidences par rapport aux secteurs de services et d'emplois (centre urbains). Cet éloignement engendre des impacts directs comme l'augmentation des consommations énergétiques liées aux déplacements ou encore la surconsommation d'espaces en périphérie des zones urbaines mais aussi des bourgs et villages.

Cette consommation d'espace est liée à la fois au développement de la tache urbaine à vocation d'habitat, mais également à l'essor des zones économiques de plus ou moins grande envergure en périphérie des communes urbaines, essentiellement le long des axes de déplacement routier.

Cette évolution induit une démultiplication des déplacements motorisés domicile/travail dont seule une faible proportion peut être effectuée en transports en commun et domicile/lieux de consommation. Elle induit également une fragmentation des continuités écologiques et l'imperméabilisation des sols limitant ainsi fortement le fonctionnement des principaux services écosystémiques (cycle de l'eau, végétation limitant l'érosion des terres, ralentissement de l'écoulement des eaux météoriques,...).

Constat en Franche Comté

Le constat en Franche-Comté est similaire au constat global national. L'organisation urbaine multipolaire de la région rend même la situation locale plus complexe. Troisième région la moins peuplée de France métropolitaine, la Franche-Comté ne présente pas, pour autant, moins de communes. Au contraire, avec 1 782 communes recensées, pas moins de 7 grands pôles urbains et une quinzaine de petits et moyens pôles (données INSEE), la part de la population en secteur périurbain est significative (52%).

Par ailleurs, dans beaucoup de communes le développement de l'habitat se fait plus rapidement que celui de l'emploi et des services nécessaires, entraînant dans la majorité

des cas la nécessité de l'utilisation de la voiture individuelle vers les zones d'activités et les secteurs urbains plus dynamiques où l'ensemble des services sont regroupés. Ce phénomène a tendance à faire baisser la population des principaux centres urbains (comme le montre l'étude menée par la DRAFF sur le sujet) ce qui fragilise durablement les équilibres urbains et les services de proximité en lien.

Même si le problème se pose à échelle régionale, certains territoires sont particulièrement concernés par le développement périurbain mal maîtrisé :

- Des secteurs où la pression sur les usages du foncier est grandissante comme les aires urbaines de Besançon, de Sochaux-Montbéliard ou encore les secteurs frontaliers avec la Suisse,
- Des secteurs plus ruraux en périphérie des petits pôles urbains moins prisés où la consommation d'espace n'est pas maîtrisée du fait du manque de documents de planification adéquats (type PLU) et de l'opportunité foncière.

Orientations

- Développer la planification au niveau global et local. Favoriser les réflexions d'ensemble à l'échelle des territoires pour le développement des zones d'activités
- Encourager la mixité fonctionnelle et la densité urbaine, promouvoir des formes urbaines adaptées à l'architecture locale
- Encourager les démarches exemplaires d'urbanisme durable
- Sensibiliser à la gestion économe de l'espace, développer des outils fonciers
- Valoriser les outils et les schémas pour alimenter les réflexions sur la périurbanisation et les circuits courts
- Adapter le développement urbain au contexte local (bassins d'emploi, qualifications, transports...)
- Intégrer la question des déplacements le plus en amont possible dans les projets d'aménagement
- Développer une politique de transports collectifs et alternatifs à la voiture
- Développer les établissements publics fonciers régionaux

Sous-Enjeux

Favoriser le renouvellement urbain [1]

Poursuivre la planification [2]

Intégrer la problématique des déplacements dans l'aménagement du territoire [3]

Sensibiliser à la gestion économe de l'espace (outil Internet, CDCEA, observatoires départementaux) [4]

- [Plan de site](#)
- [Mentions légales](#)
- [Authentification](#)

URL source: <http://perfc.dev02.linalis.com/enjeux/concevoir-le-developpement-des-territoires-a-une-echelle-pertinente-et-y-integrer-les>

Liens:

[1] <http://perfc.dev02.linalis.com/enjeux/planification-du-territoire/favoriser-le-renouveau-urbain>

[2] <http://perfc.dev02.linalis.com/enjeux/planification-du-territoire/poursuivre-la-planification>

[3] <http://perfc.dev02.linalis.com/enjeux/planification-du-territoire/integrer-la-problematique-des-deplacements-dans-lamenagement-du>

[4] <http://perfc.dev02.linalis.com/enjeux/planification-du-territoire/sensibiliser-a-la-gestion-econome-de-lespace-outil-internet-cdcea>